

Élections provinciales 2018

Pour un quartier sans pauvreté

Propositions de la CDC Solidarité Saint-Henri
aux candidatEs



SOLIDARITÉ
SAINT-HENRI

La corporation de développement communautaire Solidarité St-Henri
septembre 2018

ChèrEs candidatEs,

Ce document a été rédigé par les membres et l'équipe de la CDC Solidarité Saint-Henri afin de présenter nos propositions aux candidatEs de Saint-Henri-Sainte-Anne. Nous croyons que les positions présentées dans ce document forment une solide carte de route menant vers une société sans pauvreté dans laquelle l'État joue un rôle important dans la redistribution de la richesse.

Nous avons hâte à lire vos commentaires et discuter de comment nous pouvons, ensemble, créer un quartier et une société plus juste et équitable.

14 PRIORITÉS À ST-HENRI :

Nous proposons que le nouveau gouvernement du Québec :

- Renonce aux mesures d'austérité et accroisse l'investissement public dans les programmes sociaux en visant une meilleure redistribution de la richesse et l'égalité des chances pour touTEs les résidentEs du Québec (notamment en santé, logement, services sociaux, éducation populaire);
- Développe, avec l'aide des acteurs et actrices concernéEs, un programme de revenu garanti au moins égal à la mesure du panier de consommation;
- Finance la construction de 50 000 nouveaux logements sociaux dans les prochains 5 ans, dont la moitié en HLM (habitations à loyer modique) en collaboration avec les Offices municipaux d'habitation, tels que proposés par le FRAPRU (voir frapru.qc.ca)
- Fait des représentations auprès de la ville de Montréal afin d'assurer que 4 000 de ces nouveaux logements soient construits dans les quartiers de l'arrondissement Le Sud-Ouest;
- Mette en œuvre des mesures visant la rénovation des HLM de l'arrondissement Le Sud-Ouest pour contrer l'insalubrité;
- Apporte un appui financier et politique au projet 100 % communautaire porté par le collectif À nous la Malting!, incluant la construction d'au moins 200 unités de logement social sur ce site;
- Priorise l'alimentation comme un enjeu de santé publique et mette en place des actions pour assurer l'autonomie alimentaire pour touTEs et ce, dans une perspective de lutte à la pauvreté;
- Mette en place les mesures nécessaires pour permettre à touTEs d'avoir accès à un médecin de famille dans un délai raisonnable et à proximité de chez eux ou elles;
- Rehausse massivement le financement à l'éducation publique;
- Assure le déploiement de mesures visant à contrer l'exclusion des personnes issues de l'immigration;
- Finance la gratuité scolaire à tous les niveaux (du CPE à l'université) et pour touTEs les résidentEs du Québec, quelle que soit leur origine nationale, provinciale ou leur statut de citoyenneté;
- Mette en place des mesures anti-poussière et anti-bruit afin de protéger la santé des résidentEs à proximité de l'échangeur Turcot (voir le rapport de la DRSP pour les dangers sur la santé pour plus d'information)
- Finance un programme de transport en commun gratuit pour les personnes en situation d'itinérance et personnes assistées sociale, et finance la mise en place d'un tarif social pour les personnes vivant à faible revenu.
- Augmente le financement récurant à la mission pour les organismes communautaires. Spécifiquement, nous demandons que le gouvernement comble le manque de ressources dans le milieu communautaire en octroyant annuellement 400 millions \$ supplémentaires aux organismes.

Saint-Henri est un quartier défavorisé en pleine transformation. Il se situe à l'ouest du Centre-Ville de Montréal, dans l'ombre de l'échangeur Turcot et entre l'autoroute Ville-Marie et le Canal-de-Lachine. Notre quartier compte quelque 17 000 habitantEs, une population en croissance depuis 2001. Selon le recensement de 2016, 25 % de la population doit vivre avec un faible revenu. Depuis plusieurs années, le phénomène de la gentrification transforme de plus en plus rapidement le quartier et nous ressentons de plus en plus l'écart entre les riches et les pauvres.

Des politiques sociales fortes : une condition indispensable à une société sans pauvreté

Selon les membres de Solidarité Saint-Henri, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion implique nécessairement des interventions de l'État pour redistribuer de la richesse. C'est le rôle d'un gouvernement de mettre en place des mécanismes qui assurent que nous pouvons toutEs avoir accès aux ressources pour combler nos besoins de base et pour améliorer notre qualité de vie.

Depuis plusieurs années, le gouvernement du Québec impose les coupures importantes et des restructurations massives dans les programmes sociaux. Selon nous, ces « mesures d'austérité » risquent d'appauvrir notre société et d'avoir des impacts majeurs sur les conditions de vie de nous toutEs, et particulièrement les personnes vivant à faible revenu.

Pour cette raison, les propositions présentées dans ce document visent la bonification des investissements publics dans l'éducation, la santé, l'assurance sociale et autres programmes. Nous voulons ainsi proposer une alternative à « l'austérité », une autre vision pour la société québécoise qui implique un fort rôle financier et administratif du gouvernement dans la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Nous attendons, d'abord et avant tout, que le nouveau gouvernement du Québec :

- renonce aux mesures d'austérité et accroisse l'investissement public dans les programmes sociaux visant une meilleure redistribution de la richesse et l'égalité des chances pour toutEs les résidentEs du Québec.

En ce sens, nous proposons spécifiquement :

- l'application des alternatives fiscales et des économies potentielles proposées par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics dans leur document « Finances publiques : d'autres choix sont possibles! », disponible à l'adresse internet suivante : <http://nonauxhausse.org/wp-content/uploads/Document10milliards2015.pdf>.

Pour éliminer la pauvreté, nous devons renforcer les programmes sociaux afin d'assurer que tous les membres de notre société aient :

- **assez d'argentpage 4**
- **un chez soi.....page 5**
- **suffisamment à manger.....page 4**
- **une bonne santé.....page 6**
- **une éducation gratuite.....page 6**
- **un environnement sain.....page 7**
- **des lieux d'appartenance et.....page 7**
- **la possibilité de vivre sans exclusion systémique.....page 8**

ASSEZ D'ARGENT

Pour les personnes qui vivent des situations qui les empêchent de gagner un revenu adéquat, le gouvernement du Québec a un rôle important à jouer afin d'assurer qu'elles aient accès aux ressources financières pour subvenir à leurs besoins de base.

Nous nous attendons à ce que le nouveau gouvernement du Québec :

- développe, avec l'aide des acteurs et actrices concernéEs, d'un programme de revenu garanti au moins égal à la mesure du panier de consommation.

En attendant la mise en place de ce programme, nous proposons :

- L'augmentation du financement pour le programme d'aide social afin d'offrir un soutien financier qui couvre les besoins de base des prestataires et respecte les droits humains fondamentaux;
- L'abolition des pénalités au programme Objectif emploi pour les nouveaux demandeurs;
- La révision du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 adopté en décembre 2017 pour assurer une cohérence avec les trois propositions précédentes.

SUFFISAMMENT À MANGER

Depuis maintenant plusieurs années, la Direction régionale de la santé publique de Montréal (DRSP) s'intéresse à divers enjeux alimentaires, notamment l'accès aux aliments dans une perspective de réduire des inégalités sociales de la santé. La DRSP reconnaît également que ce sont les acteurs et actrices du milieu – les organismes communautaires, les commerces, les résidentEs et les acteurs institutionnels et municipaux – qui sont les mieux placés pour identifier les solutions innovantes et améliorer l'accès aux aliments santé.

Nous nous attendons à ce que le nouveau gouvernement du Québec :

- priorise l'alimentation comme un enjeu de santé publique et mette en place des actions pour assurer l'autonomie alimentaire pour touTEs, et ce dans une perspective de lutte à la pauvreté.

Pour ce faire, nous proposons que le nouveau gouvernement du Québec :

- soutienne financièrement la mise en place et le fonctionnement d'une épicerie communautaire desservant l'ouest de Saint-Henri en aliments frais et abordables;
- soutienne d'autres initiatives locales œuvrant pour améliorer l'accès économique, physique et géographique des personnes vulnérables aux aliments frais et sains en leur assurant un financement stable;
- travaille avec les milieux locaux pour mettre en place des processus et mécanismes visant à faire valoir les expertises locales dans la définition des orientations liées à la sécurité alimentaire au niveau régional et provincial et dans la prise de décision affectant les milieux locaux;
- travaille avec les deux autres paliers gouvernementaux pour modifier la Loi sur l'aménagement urbain ou mette en place d'autres mesures qui protègent les commerces et services de bases abordables.

UN CHEZ SOI

Selon le recensement de 2016, 457 275 ménages locataires du Québec consacrent plus de 30 % de leur revenu au logement. Dans notre quartier, c'est 33 %. À St-Henri, la gentrification contribue à une augmentation rapide des loyers, créant une véritable crise de logement. La construction des logements sociaux avec des loyers subventionnés est la seule solution qui a fait ses preuves : il s'agit d'un moyen efficace qui agit directement sur la pauvreté en réduisant le fardeau des dépenses pour se loger.

Nous nous attendons que le nouveau gouvernement du Québec :

- finance la construction de 50 000 nouveaux logements sociaux et communautaires dans les prochains 5 ans, dont la moitié en HLM (habitations à loyer modique) en collaboration avec les Offices municipaux d'habitation, tels que proposés par le FRAPRU
- fait des représentations auprès de la ville de Montréal afin d'assurer que 4 000 de ces nouveaux logements soient construits dans les quartiers de l'arrondissement Le Sud-Ouest;
- apporte un appui financier et politique au projet 100 % communautaire porté par le collectif À nous la Malting!, incluant la construction de 200 unités de logement social sur ce site.

Plus spécifiquement, nous proposons que le nouveau gouvernement du Québec :

- collabore avec la ville de Montréal pour permettre un plus grand investissement dans l'achat et la mise en réserve des terrains pour la construction de logements sociaux;
- finance le programme AccèsLogis à hauteur des coûts réels de construction et afin de tenir compte des réalités locales (les subventions n'ont pas été indexées depuis 2009)
- mette en place un contrôle obligatoire et universel des loyers, et des mesures pour améliorer l'accès à la justice à la Régie du logement;
- contribue à un programme de financement et de protection des maisons de chambres;
- mette en place des mesures provinciales et exige que la Ville de Montréal mette en place des mesures pour assurer la protection du parc locatif existant en limitant les conversions de logements, et les démolitions;
- mette en place un registre des baux obligatoire et publiquement accessible;
- travaille de concert avec le palier municipal et le palier fédéral pour la création d'une réserve de terrains et de bâtiments dédiée au logement social.
- investisse dans le soutien communautaire en logement social pour combattre la précarité des citoyens en difficulté
- contribue à la mise en place d'investissements majeurs et de nouveaux programmes, partenariats et stratégies pour augmenter les interventions d'achat-rénovation, tout particulièrement dans la région montréalaise.

UNE BONNE SANTÉ

Notre système de santé gratuit et universel est un acquis social essentiel qui contribue à la qualité de vie de toutEs et qui offre aux plus démunis l'égalité d'accès aux soins.

Nous nous attendons à ce que le nouveau gouvernement du Québec :

- mette en place les mesures nécessaires pour permettre à toutEs d'avoir accès à un médecin de famille dans un délai raisonnable et à proximité de chez eux et elles;
- abolisse tous les frais facturés qui compromettent la couverture complète aux soins de santé.

UNE ÉDUCATION GRATUITE

Alors que le taux de décrochage scolaire est alarmant, particulièrement à Saint-Henri (52 % à l'École secondaire St-Henri et 48 % à l'École secondaire James Lyng en 2011), et que les besoins dans nos écoles sont criants, les écoles publiques ont subi des diminutions de budget importantes. Ces compressions, ajoutées à celles des commissions scolaires, se traduisent déjà par des coupures de services, d'accès aux professionnels, d'activités parascolaire, sans compter l'augmentation prévue du ratio élève – professeur. En même temps, le soutien financier public aux écoles privées demeure intact.

Devant la croissance des besoins en termes de services destinés aux personnes analphabètes ou celles qui ont des difficultés dans leur parcours d'intégration, les centres d'éducation populaire (CEP) de Montréal répondent de manière à réduire les effets des mesures sociales et économiques sur les citoyenNEs en renforçant leur autonomie et leur prise en charge. Le contexte d'austérité au Québec a obligé les CEP à signer des baux avec la Commission scolaire de Montréal (CSDM), qui menacent leur survie.

Nous nous attendons que le nouveau gouvernement du Québec :

- rehausse massivement le financement à l'éducation publique;
- finance la gratuité scolaire à tous les niveaux (du CPE à l'université) et pour toutEs les résidentEs du Québec, quelle que soit leur origine nationale, provinciale ou leur statut de citoyenneté.

Plus spécifiquement, nous proposons que le nouveau gouvernement du Québec :

- réinvestisse les enveloppes jusqu'ici investies dans les partenariats publics-philanthropiques privés (PPP) dans nos écoles et nos organismes communautaires;
- finance la construction d'une nouvelle école primaire à la Petite-Bourgogne;
- bonifie le financement pour les mesures alimentaires pour les élèves vivants à faible revenu;
- conserve la propriété publique des bâtiments hébergeant les six centres d'éducation populaire de Montréal (CEP), finance les coûts d'opération et de rénovation de ces bâtiments, et accorde aux centres un financement qui leur permet d'accomplir leur mission.

UN ENVIRONNEMENT SAIN

Notre quartier est pris avec plusieurs enjeux liés à la construction des grands projets urbains. Trop souvent, ces projets ont été planifiés au niveau provincial et régional sans considération pour les impacts locaux pour les résidentEs de St-Henri. En même temps, notre quartier est très enclavé et l'accès au transport en commun est difficile pour les personnes vivant à faible revenu.

Nous attendons que le nouveau gouvernement de Québec :

- Mets en place des mesures anti-poussière et anti-bruit et pour filtrer l'air autour de l'échangeur Turcot afin de protéger la santé des résidentEs à proximité (voir le rapport de la DRSP pour les dangers sur la santé pour plus d'information)
- Agisse fortement auprès de la Ville de Montréal pour assurer que la planification du secteur Gadbois réponds aux besoins de la population et que les fonds publics investis par le MTQ pour l'intégration urbaine de l'autoroute soient utiliser pour répondre aux besoins des résidentEs du secteur;
- Finance un programme de transport en commune gratuite pour les personnes en situation d'itinérance et personnes assistées sociale, et finance la mise en place d'un tarif sociale pour les personnes vivant à faible revenu

LES LIEUX D'APPARTENANCE

Des QuébécoiSEs travaillent ensemble depuis des décennies à créer des organismes communautaires pour répondre à leurs besoins, pour se prendre en main et pour participer pleinement au développement de leurs communautés. Les organismes communautaires sont des instances par et pour la communauté qui agissent afin que leurs membres puissent s'exprimer, comprendre, participer, choisir et agir sur les enjeux qui les touchent.

Dans le Sud-Ouest de Montréal, les organismes se sont regroupés ensemble avec leurs partenaires institutionnelles et municipales pour créer des tables de quartier avec des approches territoriales intégrées. Cette innovation sociale, née d'un milieu communautaire fort et mobilisé, existe depuis plus que 30 ans et a été instaurée dans tous les quartiers de Montréal.

Les tables de quartier autonomes permettent un plus grand niveau d'empowerment des acteurs locaux. Ensemble, nous convenons de nos priorités d'intervention, selon nos spécifités et à l'abri de l'influence « top-down », dans un esprit de solidarité et de partenariat.

Nous attendons à ce que le nouveau gouvernement de Québec :

- augmente le financement récurant à la mission pour les organismes communautaires. Spécifiquement, nous demandons que le gouvernement comble le manque de ressources dans le milieu communautaire en octroyant annuellement 225 millions \$ supplémentaires aux organismes;
- adopte des stratégies territoriales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et soutien à la mobilisation des communautés locales en milieu urbain;
- parce qu'elles sont des intervenantes privilégiées dans la lutte contre la pauvreté au plan local, le gouvernement doit reconnaître le travail, l'expertise et le modèle des Tables de quartier, de même que l'autonomie des tables locales à définir leurs priorités sans une influence indue des instances gouvernementales

VIVRE SANS EXCLUSION SYSTÉMIQUE

Selon nos principes fondamentaux, Solidarité Saint-Henri reconnaît que la qualité de vie des personnes est affectée par des systèmes injustes occasionnant des manquements graves à la solidarité et des précarités qui s'accumulent jusqu'à des inégalités répétées. Le dernier recensement témoigne de cette injustice – les personnes immigrantes, les personnes racialisées, les citoyennes des Premières Nations et d'autres groupes sont plus susceptibles à vivre avec une faible revenu que l'ensemble de la population.

Nous attendons à ce que le nouveau gouvernement de Québec :

- offre un plus grand soutien aux programmes et aux initiatives qui visent l'inclusion et l'empowerment des citoyennes des Premières nations, des Inuits, des immigrantes, des personnes racialisées, des femmes, des personnes avec des handicaps physiques et d'autres groupes qui vivent de l'exclusion systémique.

La CDC Solidarité Saint-Henri : des actions collectives contre la pauvreté

La Corporation de développement communautaire (CDC) Solidarité St-Henri est une table de concertation locale qui vise l'amélioration des conditions de vie de la communauté de St-Henri. Nous regroupons une vingtaine d'organismes communautaires et d'institutions actives dans le quartier. Depuis 1987, nous luttons contre la pauvreté, nous concertons nos membres, nous mobilisons notre milieu et nous soutenons des actions collectives sur plusieurs enjeux qui touchent nos voisinEs vivant à faible revenu. **Pour plus d'information concernant nos actions, visitez notre site web : solidarité-sh.org**

Pour guider notre travail contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la CDC Solidarité Saint-Henri a développé des principes fondamentaux qui incluent les considérants suivants :

- Que les droits et libertés de la personne sont indissociables et inviolables;
- Que la qualité de vie des citoyenNEs est affectée par des systèmes injustes occasionnant des manquements graves à la solidarité et des précarités qui s'accumulent jusqu'à des inégalités répétées;
- Qu'il est universellement reconnu que la pauvreté empêche la réalisation des droits et affecte de façon majeure la santé, le bien-être des populations et leur qualité de vie;
- Qu'il en va de la responsabilité de l'État d'éliminer les situations injustes et discriminatoires qui condamnent les personnes à l'exclusion sociale;
- Qu'il est aussi de la responsabilité de toute la société de s'unir pour rétablir la solidarité et pour développer leur communauté de façon durable;
- Que les citoyenNEs sont les premierEs à être consultéEs et agir pour transformer leur situation et celle de leurs proches;
- Que chaque personne doit pouvoir accéder équitablement à des ressources adaptées lui permettant d'améliorer sa qualité de vie et celle de sa communauté.

